MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 2020-0670/MFPTPS/SG/AGRE/DOC

BURKINA FASO

UNITE-PROGRES-JUSTICE

Ouagadougou, le 21 SEPT 2020

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours professionnel **de recrutement de quatre (04) élèves Techniciens Supérieurs des Services Touristiques, session 2020.**

Ce sont :

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DES SERVICES TOURISTIQUES

ADMISSIBLES

N°	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1	BAMBARA ALAIN	226392	2610_6087_2364_4189	29/04/80
2	BAZIE NEBILA MOÏSE	238471	1026_2084_1690_1246	31/12/85
3	DOAMBA PROSPER DEUXIÈME JUMEAU	303916	2610_0459_2039_4895	25/06/87
4	NANA SIDSORÉ	216669	2610_3015_9468_3174	31/12/83
5	NINTANE SALIMATA	312665	2610_8235_7310_3764	11/04/83
6	OUEDRAOGO SALMATA	238445	1026_7625_5761_6738	20/03/77
7	SANDWIDI DÉSIRE	238456	2610_5197_8701_8496	28/06/78
8	SOME MATHURIN	216674	2610_3179_5168_0739	15/06/80

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de tutelle du candidat.

TECHNICIENS SUPÉRIEURS DES SERVICES TOURISTIQUES

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
Secrétariat Général
Le Secrétaire Général

Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon